

SIGNALÉTIQUE DÉFIBRILLATEUR Référence : 03645



RESUME

Panneau directionnel DAE (Défibrillateur Automatisé Externe) au choix correspondant au Modèle 3, 4 ou 5 prévu par l'arrêté du 29 octobre 2019. En PVC ou autocollant. Dimensions : 300 x 100 mm.

Les points forts :

- Conforme à l'arrêté du 29 octobre 2019
- Avec flèche de direction, pictogramme et texte
- Résistant aux chocs
- Fabrication française

Si vous souhaitez afficher à l'entrée de votre établissement que celui-ci est équipé d'un défibrillateur, veuillez commander l'[affiche de signalisation conforme au modèle 1](#) de l'arrêté qui encadre cette mise en avant.

Si vous souhaitez signaler l'emplacement du défibrillateur, optez pour l'[affiche de signalisation conforme au modèle 2](#).



DECLINAISONS

Dimension	Modèle	Matière
300 x 100 mm	Flèche vers la gauche	Autocollant
300 x 100 mm	Flèche vers la gauche	Panneau PVC
300 x 100 mm	Flèche vers la droite	Autocollant
300 x 100 mm	Flèche vers la droite	Panneau PVC
300 x 100 mm	Flèche vers le bas	Autocollant
300 x 100 mm	Flèche vers le bas	Panneau PVC
300 x 100 mm	Flèche vers la gauche	Panneau PVC avec adhésif
300 x 100 mm	Flèche vers la droite	Panneau PVC avec adhésif

DESCRIPTION

Comment signaler un défibrillateur cardiaque ?

Depuis le 1er janvier 2022, tous les établissements recevant du public sont dans l'obligation de détenir un ou plusieurs défibrillateurs automatisés externes ainsi que de les signaler.

Pour gagner du temps et sauver des vies, il est essentiel de baliser le chemin à emprunter pour trouver le défibrillateur automatisé externe le plus proche.

Utilisez ces 3 panneaux directionnels avec flèches conformes à l'arrêté du 29 octobre 2009. Cet arrêté prescrit les modalités de signalisation des défibrillateurs automatisés externes dans les lieux publics et les établissements recevant du public.

Ces panneaux DAE peuvent être fixés à chaque changement de direction et au-dessus d'un défibrillateur semi-automatique ou d'un [DAE entièrement automatique](#).

Caractéristiques techniques

Matières

- Autocollant : Film PVC souple muni d'un adhésif acrylique pour une adhésion immédiate et permanente à l'intérieur et à l'extérieur. Très résistant aux agents atmosphériques, aux variations de températures allant de -20°C à + 70°C. Excellente tenue aux UV, bonne résistance aux solvants organiques (huiles, graisses, solvants, alcools...) et aux agents chimiques (acides et alcalis dilués).
- PVC : Très résistant aux chocs, aux agents atmosphériques. Bonne résistance à l'abrasion, aux rayures, à la plupart des solvants et des agents

chimiques. Résiste aux températures de surface comprises entre -15°C Et +45°C et à une variation de température de 60°C. Épaisseur : 1 mm.

Résistance au feu : M1 combustible non inflammable.

Dimensions : 300 x 100 mm.

Modèles disponibles :

- Modèle 3 : Panneau DAE avec flèche de direction à droite
- Modèle 4 : Panneau DAE avec flèche de direction à gauche
- Modèle 5 : Panneau DAE avec flèche de direction en bas

Les 3 modèles présents sont conformes à l'arrêté du 29 octobre 2009. Texte, pictogramme DAE et flèche de couleur blanche sur fond Vert RAL 6032. Police de caractères utilisée : Helvetica Neue.

Conditions d'utilisation :

- Autocollant : À appliquer à l'intérieur ou à l'extérieur sur une surface lisse, nettoyée exempte de poussières ou de graisses, et sèche. Température d'application : + 5°C.
- PVC : À coller ou à visser (colle et fixation non fournies) sur une surface lisse ou rugueuse.

Usage à très long à l'intérieur et à moyen terme à l'extérieur.

En cas d'accident, il est primordial de trouver rapidement les équipements de premiers secours. Pour cela, équipez vos locaux d'une [signalétique premiers secours](#) efficace.

Retrouvez également toute la [signalétique DAE](#) dont le [pictogramme défibrillateur](#).